

## Tous au diapason

FO Énergie et Mines a apposé sa signature au bas du nouvel accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à ERDF pour la période 2012-2015.

Ratifier cet accord, c'est :

- s'engager pour promouvoir l'égalité professionnelle dans tous les métiers de notre entreprise,
- exiger partout, que soient respectés les engagements de cet accord.



Parapher l'accord égalité professionnelle, c'est militer pour que le travail à temps partiel ne soit plus un frein à l'évolution professionnelle des femmes mais aussi des hommes au sein d'ERDF.

Le nouvel accord comporte de très nombreux indicateurs, FO Énergie et Mines sera très vigilante dans le cadre des comités de suivi, pour que les objectifs chiffrés soient atteints.

Les écarts constatés au niveau des RPCC (Rémunération de la Performance et de la Contribution des Cadres) ne peuvent pas perdurer, et des progrès doivent impérativement être réalisés au sein de notre entreprise.

L'égalité professionnelle ne peut pas être le « dada » de quelques-uns. Elle doit être l'affaire de tous, agents, managers, organisations syndicales. C'est grâce à l'implication de tous que nous ferons progresser le sujet au sein de notre entreprise.

La Direction devra aussi porter cet accord au plus proche des agents, et mettre tous les managers au diapason des objectifs ambitieux de cet accord.

L'heure n'est plus aux faux-semblants ou faux-fuyants. Chaque acteur doit s'engager pour faire évoluer la situation au sein d'ERDF.

La **Solidarité**  
a de l'**Avenir**